Nous recevons le texte d'une pétition à l'Impératrice qui se signerait, dit-on, parmi les ouvriers de Roubaix. — Rien ne nous permet de controler l'exactitude de ce document, et nous prions la personne qui nous l'adresse de vouloir bien nous donner personnellement quelques explications.

Nous apprenons que le Conseil de la Banque de France vient d'acquérir un terrain situé rue de Tourcoing, entre l'établissement de MM. Broux frères et Samson, et la fonderie de MM. Chéron et Cie. Ce terrain, d'une contenance de 2080 m, est destiné à la construction de l'hôtel de la succursale. Les travaux ne tarderont

GARDE NATIONALE MOBILE.

Le Conseil de révision de l'arrondisse-ment de Lille, tiendra ses séances pour la formation du contingent de la Garde nationale mobile des classes de 1864, 1865 et 1866, aux Mairies de

Cysoing, jeudi 12 mars, midi.
Roubaix-Est, samedi 14 mars, midi.
Roubaix-Ouest id 2 h. 1/2 soir.
Tourcoing-Nord, lundi 16 mars, midi.
Tourcoing-Sud id 2 h. 1/2 soir. Tourcoing-Sud id. 2 h. 1/2 soir. Lannoy, mercredi 18 mars, 2 h. soir. Quesnoy-sur-Deûle, jeudi 19 mars, 9 h. m.

Les journaux de Lille annoncent que demain dimanche 1er mars, à la messe de midi à Sainte-Catherine, M. Dayez, supé-rieur du collège de Roubaix, prêchera en faveur de l'œuvre du patronage des jeunes

Les Orphéonistes exécuterout plusieurs

La quête sera faite par les dames pa-

Nos abonnés recevront avec le présent numéro l'Indicateur des trains du Chemin de fer du Nord pour le mois de mars. Nous avons déjà indiqué les quelques modifi-cations apportées dans la marche des

Comme nous l'avons annoncé, il y a déjà plusieurs semaines, Adelina Patti chantera demain Lucie, sur la scène du Grand-Théâtre de Lille; elle intercallera au premier acte la cavatine écrite par remier acte la cavatine zetti pour Mm. Persiani.

Nous n'avons aujourd'hui que quelques détails à ajouter à ceux déjà donnés par nous sur le meurtre commis rue de la Lys.
D'après la déposition du sieur Marcelly, père de la jeune victime, la carabine dont s'est servie Caby était reléguée au gremier depuis plusieurs années. Marcelly ne peut se rappeler si elle était chargée.

Chargee.

De son côté, Caby déclare qu'en jouant, il a mis en joue la petite Mille et laché la détente, convaincu que l'arme n'était pas chargée. Cette explication est, du reste, la plus vraisemblable d'après les dires des voisins et de toutes les personnes qui connaissent le jeune Caby.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, une jeune fille d'une vingtaine d'années a été assassinée jeudi matin vers six heures à un kilomètre et demi de Wattrelos, sur le territoire belge. Elle a été trouvee expirante derrière une brasserie; elle avait été frappée de vingt et un coups de couteau et l'assassin lui avait laissé l'arme meurtrière dans la bouche. Transportée dans une maison voisine, la malheureuse victime a encore vécu quelques heures au milieu d'atroces souffrances.

Son assassin a été arrêté le même jour midi par des ouvriers de ferme, au mo-ent où il essayait de se noyer dans une

fosse. Il a été immédiatement livré aux auto-rités belges. Il habitait Herseaux, était voisin de la jeune fille et venait chaque jour travailler en France avec elle.

Ce crime affreux est attribué à lu jalou

Vendredi matin, des ouvriers ont retiré d'une fosse, au quartier de Jean-Ghislain, le cadavre du nommé J.-B. Thillies, tisse-rand, âgé de 69 ans. Cet individu avait soupé la veille chez un de ses parents; il était parti vers ouze heures et tout fait croire que sa mort est accidentelle.

On n'a pas encore pu constater l'identité cadavre retiré jendi du canal.

Vendredi matin, vers dix heures. venureal matin, vers dix heures, un générateur a feit explosion à Roncq, dans la fabrique de navettes du sieur Ed. Fleps. Le patron et un ouvrier ont été gravement blessés. Le bâtiment est en partie détruit ; toutes les vitres des maisons environnantes sont brisées et plusieurs toitures sont dé-

L'importance des dégats est considé-

Hier à six heures du matin, une jeune ouvrière allant au travail, a trouvé sur le pas d'une porte de la rue de Roubaix à Tourcoing, un petit enfant qui paraît agé de quelques semaines. Les linges dans lesquels il était emmailloté ne portaient

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. François WATTEL, brasseur, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service solennels qui au-ront lieu en l'église Notre-Dame, le lundi 2 mars, à 40 heures 1/4. L'assemblée à la maison mortuaire, rue

de l'Espérance, 20,

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 2 mars, à 8 h. 1/4 du soir.

ALCOOL. Effets funestes de l'alcool. Découverte Effets funestes de l'accol. Decouverie de l'esprit-de-vin et des teintures alcooliques. Emploi de l'alcool en medecine. Distinctions commerciales établies entre les diverses sortes d'eaux-de-vie et d'esprits. Esprit trois-cinq; esprit trois-six; esprit rectifié; alcool absolu.

fié ; alcool absolu. ecette : préparation de rhum.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 5 mars, à 8 h. 414 du soir.

Expériences d'électricité. Thermomètre de Kinnersley. Mortier électrique. Œuf électrique ou œuf philosophique. Carreaux étincelants.

Société de Consommation de Roubaix.

Inventaire au 26 février 1868.

Le nombre de sociétaires qui était fin janvier de 236 n'est plus que de 235, par suite de la sortie de 5 sociétaires et de l'entrée de 4 nouveaux.

La somme de dépôts qui était de 4,765 fr. 48 c. n'est plus que de 1,724 fr. 90 c. par suite de remboursements.

La vente en février s'est élevée à 22,400 kilog. de pain, et le montant du chiffre d'affaires à 9,446 fr., compris les ventes de son.

	A	CTIF.			
Sommes par la boulangeri Mobilier in Farines br Farines pr 5,300 k. à 54 Sons 380 k. 84 pains e Charbon, p Encaisse	dustriel utes 9, remières fr à 15 fr n rayon paille et	20 k. a	45 grua	fr.	25,274-25 3,300-00 4,104-00 2,862-00 57-00 65-52 135-00 3,527-63
		Total.			39,325-40
	PA	ASSIF.			

235 cotisations à 10 fr.	2,350-00		
Réserve ,	1,536-40		
Sommes prêtées	31,500-00		
Dépôts aux sociétaires.			
Dû à divers	1,610-00		

Total. . . 38,721-30 38,721-30 Bénéfice des deux premiers mois . 604-10

Pour toute la chronique locele : J. REBOUR

Tribunaux

Pour satisfaire aux exigences de la modé, nos campagnes sont incessamment parcourues par des chasseurs de chevelures qui. à la différence de ceux des savanes de l'Amérique, ne scalpent pas les têtes mais se bornent à les tondre. Ils achétent les cheveux des paysannes en donnant en échange quelques mêtres d'étoffe ou de rouennerie, puis ils revendent leur marchandise en gros à raison de 40 ou 50 fr. le kilogr. Plus tard, ces mêmes cheveux sont, après d'infinies préparations, revendus aux Parisiennes environ 500 fr. le kilogr.

Cette industrie passe avec raison pour lucrative; comment donc voyons-nous sur Pour satisfaire aux exigences de la

Cette industrie passe avec raison pour lucrative; comment donc voyons-nous sur le banc de la Cour d'assises de la Seine un de ces chasseurs de chevelures, accusé de banqueroute trauduleuse ? Jourfier parcourait les montagnes de l'Auvergne; c'est là, il paraît, que se trouvent les cheveux les plus noirs et les plus lourds. En 1867, il n'en acheta pas pour moins de 17 à 18,000 francs. Un expert a constaté qu'en une seule année il avait revendu pour 47,987 fr. 30 c. de cheveux, et que ses bénéfices s'étaient élevés à 25,838 fr. Comment donc Jourfier n'a-t-il pas pris la fortune aux cheveux ?

Comment donc Joursier n'a-t-il pas pris la fortune aux cheveux?

Là était la question. L'accusation prétend que pour la saisir plus vite, il a voulu tromper ses créanciers et leur faire croire qu'il faisait de mauvaises affaires, alors qu'il en faisait d'excellentes.

Le jury du Puy-de-Dôme a montré pourtant quelque indulgence pour le banqueroutier en cheveux; il n'a été condamné qu'à deux années d'emprisonnement.

FAITS DIVERS

— Uu petit incident dont un de nos amis a été témoin au Cirque d'Auxerre prouve, dit le Figaro, que l'Empereur Na-poléon III avait bien choisi sa tribune quand il prononça dans cette ville le dis-cours à sensation qu'on n'a pas oublié. On jouait à ce Cirque une scène militaire intitulée : la Veille d'Austerlitz.

La représentation en était ultra-naïve.
On commença par apporter au milieu de la piste un fegot qu'on alluma, puis une table et une chaise.
Ces préparatifs terminés, trois écuyers en assez pauvre costume de généraux, arrivèrent à cheval et firent le tour ou cirque.
Puis un pide de carre

cirque.

Puis, un aide de camp apparut annonçant: «L'Empereur! »

Et derrière lui entra un vilain bonhomme qui n'avait du héros que le petit
chapeau et la redingole sans le physique
pille tournure.

la tournure.

A l'entrée de ce ridicule personnage, trois généraux, l'aide de camp et atre soldats crient; « Vive l'Empe-

quatre soldats crient.

Et ce cri est soudain répété avec vigueur
pa, tous les bons Auxerrois assis autour
du Cirque!

Cet enthousiasme imprévu fit sourire
notre ami et ses deux compagnons.

On allait leur faire un mauvais parti,
quand ils jugèrent prudent de quitter la
place et de laisser les indigénes d'Auxerre
à leur accès de bonapartisme.

- On lit dans le Journal de Paris :

On lit dans le Journal de Paris:

A l'Athénée, un incident assez comique a fort égayé le public.

On jouait le deuxième acte de l'Amour et son carquois, quand tout à coup un décor, représentant une maisonnette, se décroche et tombe sur la scène. Un des acteurs, Désiré, évite le choc et, ne perdant pas son sang-froid, s'avance vers la rampe et, s'adressant au public:

Messieurs, dit-il, je ne savais pas que M. Haussmann avait exproprié mon auberge!

auberge !

« Les applaudissements de la salle entière ont accueilli cette spirituelle saillie
de l'excellent artiste. >

**Les applaadissements de la salle entière ont accueilli cette spirituelle saillie de l'excellent artiste. >

— On s'entretient beaucoup, dans le monde parisien, de l'arrestation d'un homme ayant une grande position de fortune, inculpé de complicité dans un avortement qui a entraîne la mort d'une jeune femme fort connue dans le monde de la galanterie sous le nom de Blavigny.

Voici ce que dit à ce sujet la Gazette des Tribunaux:

**La jeune fille décédée s'appelait Marie-Rose X...., et non mademoiselle Huart, comme on l'a dit. Au moment où elle est tombée inalade, ses ressources pécuniaires étaient tellement bornées, que le prix de sa pension à la maison de sante a été avancé pour la prenière quinzaine, par un avoué, que le sieur R..., aujourd'hui arrêté, avait chargé de faire cette avance. Quinze jours plus tard, l'avoué consentit à payer une nouvelle pension de dix jours, et ce, à la sollicitation expresse d'une amie de la malade, envoyée par celle-ci pour exposer la détresse dans laquelle elle se trouvait.

**C'est à cette même amie que Marie-Rose X.... se sentant mortellement atteinte, aurait fait les confidences qui, reportées aussitôt à la justice, auraient moitivé l'arrivée presque immédiale, dans la chambre de la moribonde, de M. de Gonet, juge d'instruction, assisié de M. Demarquay, commissaire de police aux délégations judiciaires. Une confrontation aurait eu lieu, devant le magistrat instructeur, entre Marie-Rose X... et la femme désignée comme ayant pratiqué l'avortement. Quant aux demi-mots et aux paroles entre-coupées qu'aurait laissés échapper la mourante, on ne pense pas, nous dit-on, qu'ils aient été prononcés. Une perquisition faite au domicile de la femme N..., qui, ainsi que R..., a été mise en état d'arrestation, aurait amené la saisie d'un certain nombre d'ustensiles et de médicaments. >

— Nous lisons dans la Gazette du Midi: « Le Forum, journal d'Arles, a signale

- Nous lisons dans la Gazette du Midi:

ments. >

— Nous lisons dans la Gazette du Midi:

« Le Forum, journal d'Arles, a signale le devouement d'un ecclésiastique à l'occasion d'un incendie qui a éclaté dernièrement dans la rue Roquette. 31, où les étoux Saturnin Bonuot ont un magasin d'épicerles. Tout le monde a, d'ailleurs, fait largement son devoir, la garnison ainsi que les pompiers.

» Mais de l'aveu de tous, le héros de cette journée a été M. l'abbé Augustin Augier, desservant à Faraman.

» Se trouvant des premiers au lieu du sinistre, il a d'abord pénètré, à l'aide d'une echelle dans l'appartement du premier étage, où se trouvaient les époux Bonnot, à demi-asphyxiés, et qu'il a sauvés au péril de ses jours. Non content de ce premier acte dé courage, trouvant sa tâche incomplète, il a remonté aussitôt dans cet appartement, mais accompagné cette fois du nommé Danoy. Il est entré de nouveau dans la chambre, il a pris à la hâte le tiroir d'une commode, contenant des effets d'habillement, pour les remettre aux malheureux incendiés.

» Déjà il s'approchait de la fenêtre à travers la fumée la plus épaisse, sur un plancher brûlant, d'où s'échappuient des intincelles ardentes.

» Heureux et content de ce nouveau succès, son cœor trasaillait de satisfaction, lorsque, tout à coup, un craquement se fit entendre, et le plancher s'effondra à l'instant sous ses pas, lui laissant à peine le tamps de se cramponner à l'appui d'une croisée!

» Les témoins de cet incendie ne tarrissent pas d'éloges en faveur de ce digne

Les témoins de cet incendie ne tar rissent pas d'éloges en faveur de ce digne prêtre, 'et, bien que l'événement remonte déjà à plusieurs semaines, nous nous fai-sons un devoir d'enregistrer dans nes colonnes cet acte de courage et d'huma-nité. »

— En ce moment, on s'occupe beau-à Bruxelles, d'un voi important commis chez M. Lambert, banquier de cette ville.

Un M. Léopold de Sébille, dit l'Indépendance Belge, qui s'est déjà acquis en France une certaine célébrlié judiciaire, chargea la semaine dernière un notaire de Mons de vendre pour lui 600 obligations du chemin de fer d'Orléans. M. L. de Sébille habite à Mons, rue du Parc, mº 12. Le notaire montois se rendit à Bruxelles, dans les bureaux de M. Lambert, rue Neuve, pour échanger contre espèces les 600 pièces qui lui avaient été confiées. L'échange eût lieu, et M. Lambert envoya lestitres chez MM. Roischild, à Paris, qui les acceptèrent.

Cependant un des acheteurs de ces titres s'avisa de comparer ces obligations avec d'autres, et remarqua une différence. Il se rendit aussitôt au siège de la Compagnie, où on lui déclara que les titres étaient faux. Avis en fut donné à Bruxelles; on se mit à la recheche du vendeur, qui fut arrêté immédiatement. On a saist chez lui, à Mons, un certain nombre de faux titres du Nord français, du Crédit foncier et de l'Est français.

La plus grande partie du produit de la rente des polications para certain cente des restains de la recondit de la rente des polications para certain cente de l'Est français.

et de l'Est français.

La plus grande partie du produit de la vente des obligations ne sera perdue, car elle est restée chez le notaire du vendeur.

Dans une chambre que le prévenu occupait à Bruxelles, rue de Loxum, n° 4, la police a saisi plusieurs paquets contenant des centaines d'obligations de diverses sociétés industrielles, ainsi que les timbres et griffes qui ont servi aux obligations du chemin de fer d'Orléans précitées. On a saisi également le timbre sec, dit coup-depoing, du chemin de fer d'Orléans.

- On lit dans une lette adressée d'Ize-hoc, duché de Holstein, au Times :

— On lit dans une lette adressée d'Izehoc, duché de Holstein, au Times:

« Un crime inouï a été accempli au mois d'août dernier à Gross Campen, hourg du Sleswig Holstein.

« Timm Thode, fils d'un paysan, âgé de vingt-trois ans, a assassiné avec une barburie sans égale toutes les personnes de la maison, son père et sa mère, ses quatre frères, sa sœur et une servante

« Les aveux qu'il a fait sans donner aucun signe de repentir expliquent clairement la cause de son crime et les moyens qu'il a employés pour l'exécuter.

« L'accusé a dit qu'il vivait en mauvaise intelligence avec ses frères, et que ses relations avec son père n'étaient pas non plus très-bonnes.

« C'est dans le printemps de 1866, qu'il prit la résolution de tuer sa famille, pour mettre fin à ces éternelles disputes et pour revendre la ferme, qui devait lui revenir après la mori de toutes ces personnes.

« Le 6 août, il avait préparé une pique de cinq pieds de long pour en frapper ses frères dans la grange ; mais il ne le fit pas.

« Le leademain, son père et sa mère

ses frères dans la grange; mais il ne le fit pas.

« Le lendemain, son père et sa mère ayant quitté la maison avec un voisin pour aller rendre visite à un connaissance, Timm Thode parvint à surprendre ses frères l'un après l'autre pendant qu'ils étaient à travailler et les frappa par derrière avec sa pique : c'est ainsi qu'il les tua successivement.

« Son père était survenu sur ces entrefaites, il le frappa au front sur le seuil de la ferme. Les deux chiens de garde s'attachent à lui; pour s'en débarrasser, il passe nne corde au coup de l'un et le pend; il cherche à couper la gorge à l'autre avec un rasoir. Mais l'animal blessés échappe en hurlant.

« Paraît alors la mère, une chendelle à la main, elle lui demande la cause de tout ce bruit.

« Ce n'est rien, lui répond Timm Thode.

« Ce n'est rien, lui répond Timm Thode. « Au même instant, il la frappe d'un onp de hache.

La sœur de Timm accourut pour se-courir sa mère, il lui porte un coup de couteau et achève dé la tuer avec cette hache.

a Puis, armé du même instrument, il court à la chambre de la servante et accompli là son dernier meurtre. La pauvre fille meurt sans pousser un cri.

Alors il met le feu à la ferme pour faire disparaître les traces de son crime; mais on eteint l'incendie.

Timm Thode vient d'être condamné; il a écotté sa sentence de l'air le plus impassible.

- Sous ce titre, les Etrangleurs de Marseille, nous lisons dans le Courrier de

Marseille; nous lisons dans le Courrier de Marseille;

« Vendredi, le sieur M. P., coiffeur, sortait à onze heures du soir, d'un café de la vue de Rome, pour rentrer à son domicile, lorsque dans la rue du Village, (ci-devant rue Basse Pèreire), il fut assailli par trois ou quatre individus qui le saisirent par detrière, et lui enroulant une corde autour du cou, le firent tomber à la renverse.

Aussitôt on lui couvrit la tête d'un manteau et on le tint dans cette position tandis qu'on lui enlevait sa montre, sa chaîne et son argent. Pendant cette opération, un des malfaiteurs dit à un de ses complices, avec un accent italien prononcé: « S'il bouge, casse-lui la figure. » — Enfin, le sieur P... ayant été complétement dépouillé, on l'abandonna et il put se relever. Ses agresseurs avaient disparu. Cette audacieuse arrestation rappelle les tentatives criminelles qui, il y a quelques années, out épouvante Londres. Elle s'est, renouvelée hier soir, a sept heures, au pied de l'escelier en bois situé à l'extremité de la rue Paul. Le nommé G... y a été saisi par quatre ou cinq malfaiteurs qui lui ont serre le cou avec force pour l'empêcher de jeter le moindre cri. Ils ont pris la fuite après l'avoir dépouillé de sa chaîne et de sa montre en or et du peu d'argent qu'il portait sur lui. »

sadao ETAT-CIVIL DE ROUBAIX sbuta

27 février. — Louis Mercel, fils légitime de Frédéric Adolphe Vandenbulcke, et d'Amélie Menion. Achille, fils légitime de J.-B. Desfrennes et de Julie Farvacque. Hortense . fille légitime d'Alphonse Albert Chrétien et de Rose Colette Bentein.

Louis Alexis, fils légitime de Cé ouis Fontaine et de Marie Franço

Milmain.

Alexandrine, fille légitime de Henri Simaer et de Catherine Mathon.

Edouard Louis, fils naturet d'Augustine Marie Notebaere.

Séraphine, fille naturelle de Marie Ny-

ckeers.
Cornille Henri, fille légitime de Jean
Louis Houtekins et de Clémence Joseph

Louis Noël, fils légitime de Désiré Noël
Louis Noël, fils légitime de Désiré Noël
Montigny et d'Hélène Magrath.
28 février. — Félicie, fille légitime de
J.-B. Désiré Beague et de Félicie Dœuil.
Clément Frédéric, fils légitime de Louis
Vandenborre et de Mélanie Joseph Désbarbieux.

barbieux.

Joséphine Thérèse, fille légitime d'Au-gustin Henri Dumortier et de Corolle Bou-chez.

DÉCÈS.

27 février. — Adolphe Désiré Besème, 1 an, rue de la Guinguette. François Dewagter, 1 mois, rue Neuve-

François Dewagter, 1 mois, ...
Frontenoy.
Nicolas Théodore Boville, 64 ans, rue
des Récollets.
Léopold Edmond Deflandre, 2 ans, rue
de Sébastopol.
Charles Verveeren, 74 ans, sans profession, rue de Flandre.
Isidore Noël Lecocq, 5 mois, rue de

l'Empereur.
Marie Louise Marcelly, 7 ans, rue de la

ys.

98 février. — Félicie Léontine Senseq,
6 mois Epcule.

Joseph Marie Herry, f an, rue de la

rre Joseph Delerue, 75 ans, journalier, H Julie Brûlé. Soyez, 8 mois, rue du Moulin-J.-B. Thilie, 65 ans, tisserand, chemin des Couteaux.

31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Loterie des ENFANTS PAUVRES in firmes et incurablés, la plus grande loterie aux nombreux lots en espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES

Adresser (en mendat-poste ou timbres-poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en re-cevra, par retour du courrier, VINGT bil-ets assortis pour toutes chances de gain-de 342 lots et

3 GROS LOTS, 350000 F. 7504

RENTE ITALIENNE CONTRE

CRÉDIT-FONCIER-SPÉCIAL

SOCIETE ANONYME FRANÇAISE

On délivre des obligations pour 212 fr., (soit 245 l., au cours actuel duchange), ou contre 24 fr. 50 de rente italienne, ex riters, par obligation entièrement libérée.

On les rachète, jusqu'à nouvel ordre, au prix fixé pour la vente de chaque jour, moyennant une commission égale à celle que prélève le Crédit foncier de France pour le rachat des ses lettres de gage.

France pour le rachal des ses lettres de gage.

Les obligations sont assurées par:
Prêt de 1/6 de l'évaluation du gage, en propriétés Rurales, en Italie, feits à des particuliers. (Rien de commun avec les biens ecclésisstiques.)

2º Par une somme de 25 0/0 du capital versé par les obligataires. (Le capital social du Foncier de France est de 5 0/0).

Remboursables en 15 annuités, la moyenne des 15 annuités ressort à:
10 0/0 avec le change au pair.

S'adresser Rue Lapfutte, 44,
Au comptoir des capital: Un million).

7498

TOUS LES JEUDIS A ROUBAIX M. HALLER-ADLER
M* DENTISTE

66, RUE D'ANGLETERRE A LILLE

Se rend à Roubaix tons les jeudis HOTEL FERRAILLE, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dents et de liters, nouveaux systèmes, facilitant la prononciation et la masilica-

tion.

M. Haller-Adler se rendra chez les personnes qui le feront demander.

Consultations gratuites.